

Ordre du jour chargé pour le dernier conseil municipal de l'année



Le tènement de l'ex Petit Encas a été acquis par la commune. La taille du massif situé en bordure de la RD 519 côté ouest a été attribuée à la société Hortival.

Jarcieu

Ordre du jour chargé pour le dernier conseil municipal de l'année

Avant d'aborder l'ordre du jour, le maire Patrick Durand a fait part à l'assemblée de sa rencontre avec Florence Gouache, sous-préfet de Vienne en compagnie de Michel Degaud, Bernard Gaudin et Élisabeth Bruyère, concernant le projet de réhabilitation de l'école. Suite à cette entrevue et sur proposition du sous-préfet, il a rencontré Philippe Glandu, inspecteur de l'Éducation nationale qui émettra un avis sur le projet. Un entretien est également prévu avec les gendarmes référents sûreté pour l'accès de sécurisation de l'école courant janvier. Le maire a fait le point également sur sa rencontre avec le représentant de l'Ageden, M. Rivoire, ainsi que l'architecte Bruno Quemin et son bureau d'études, concernant la chaufferie de la future école et des quatre logements prévus.

Suite à la discussion lors du conseil municipal du 17 octobre dernier, concernant l'acquisition du tènement ex-Petit Encas de Jean-Yves, Romain et Stéphanie Pallia, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants, décide l'acquisition de la propriété immobilière, 1425 RD 519 à Jarcieu, cadastrée A N° 489 sur la base de 25 000 €.

Sachant que la convention avec le centre social de l'Île du Battoir pour l'accompagnement et la gestion administrative de la réforme des rythmes scolaires, a pris fin le 31 décembre, le maire propose de la renouveler. La commune s'engage à verser au centre social la somme de 3 872, 01 € pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Aînés : un repas animé ou un voyage

Jacqueline Hugonnard propose de discuter du maintien ou non du voyage organisé chaque année pour les anciens, suite à la difficulté de remplir les cars et le fait de devoir relancer les personnes concernées, mais aussi la diversité des destinations qui s'amenuise. Le conseil propose de faire un courrier aux intéressés afin de recueillir leurs choix : un repas et un voyage dans l'année ou un repas accompagné d'une animation.